

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE  
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

**N°2021-73**

<p><b>OBJET :</b></p> <p><b>- Etude du fonctionnement hydraulique et écologique du secteur Blangy sur Bresle/ Bouttencourt/ Monchaux-Soreng</b></p>	<p>L'an deux mil vingt et un, Le 10 mars à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Gérard CHAIDRON (pouvoir de M. ROUSSEL), Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Firmin BOUCRY, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Olivier GENTY.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes :</u> M. Michel CORDIER (remplace en qualité de titulaire, Mme Colette MICHAUX), M. Eric ARNOUX (remplace en qualité de titulaire, M QUENOT), M. Yves BEAURAIN (remplace en qualité de titulaire, M. William BOUS), M. Alain DEGRY (remplace en qualité de titulaire, M. Franck CORDIER).</p> <p><u>Membres titulaires/suppléants absents/excusés :</u> M. Jean-Claude QUENOT (suppléé par M. Eric ARNOUX), M. Jacky BAUDON, M. François SELIER, Mme Colette MICHAUX (suppléée par M. Michel CORDIER), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER (suppléé par M. Alain DEGRY), M. William BOUS (suppléé par M. Yves BEAURAIN), M. Hubert TRANCART, M. Christian ROUSSEL (pouvoir à M. CHAIDRON).</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>01/03/2021</p>	<p><u>Membres suppléants présents :</u> M. Dany DELABOUGLISE, M. Christophe BLAMPOIX, M. François THIVERNY, M. Louis QUEVAUVILLERS, M. Olivier HERNEQUÉ.</p> <p><b><u>Etude du fonctionnement hydraulique et écologique du secteur Blangy sur Bresle/ Bouttencourt / Monchaux Soreng</u></b></p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 11</p> <p>Votants 12</p>	<p>Le comité syndical, Le quorum constaté, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle, Vu le vote du budget primitif 2021, Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,</p> <p>Il est proposé que le SMAB porte une étude hydraulique générale dont les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir précisément la liste des secteurs présentant des risques de débordements,</li> <li>- définir précisément le fonctionnement hydraulique des cours d'eau du secteur en identifiant les différentes sections de contrôle des bras pour des débits allant de la crue biennale à la crue vicennale (voire d'autres occurrences si besoin),</li> <li>- proposer différents scénarios d'aménagements de cours d'eau favorisant un meilleur fonctionnement hydraulique et écologique au sein du réseau hydrographique concerné.</li> </ul> <p>Pour cette première tranche d'étude, il est proposé de fixer un montant maximal</p>

de dépenses de 80 000 €TTC avec un autofinancement prévisionnel du SMAB limité à 16 000 €.

*Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil syndical :*

- *autorisent Mme la Présidente à recruter un ou plusieurs prestataires permettant d'accompagner le SMAB dans la mise en œuvre des démarches pour diagnostiquer et réduire les problèmes et risques de discontinuité hydraulique et d'inondations (assistant à maitre d'ouvrage, maître d'œuvre...),*
- *autorisent Mme la Présidente à solliciter les subventions auprès des partenaires possibles (Agence de l'eau Seine-Normandie, Conseils régionaux, FEDER, Départements...),*
- *autorisent Mme la Présidente à procéder à toutes les démarches administratives, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre de cette décision (demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, rencontre et demande d'accès aux propriétés riveraines des cours d'eau, lancement et suivi des marchés, engagement des dépenses, mandatements, ...),*
- *autorisent d'inscrire, au budget primitif 2021, les montants nécessaires au lancement de cette opération.*

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :  
Acte exécutoire le :  
la Présidente du syndicat mixte,  
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente du Syndicat,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**  
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com